

A la une

ilBoursa.com
La référence économique

Tunis Re : Une croissance sûre et soutenue

29/11/2023

Dans leur récente Note d'analyse consacrée à la compagnie Tunis Re, les analystes de l'intermédiaire en Bourse BNA Capitaux recommandent de renforcer la position sur le titre.

Durant les dernières années, Tunis Re a affiché un taux de croissance annuel moyen de son chiffre d'affaires de 6,4% sur la période 2019-2022 surplombant la barre des 195 millions de dinars en 2022.

La répartition du chiffre d'affaires de Tunis Re est toujours dominée par la branche Incendie avec une participation de 38% en recul de 1point par rapport à 2021, suivie de la branche ARD avec 18% et la branche Transport avec 15%.

La branche Risques Techniques suit en prépondérance avec 13% et la branche la ranche Aviation avec 10% de part du chiffre d'affaires en amélioration de 4 points par rapport à 2021.

Enfin, la branche Vie, qui s'accapare 6% de part du portefeuille. La performance de la branche aviation est attribuable à la reprise de l'activité habituelle du trafic aérien après deux années de perturbation causée par



Tunis Re une CROISSANCE Sûre et Soutenue

Tunisie BUAT: 744 accidents de la route commis par des étrangers sur le territoire tunisien jusqu'à fin septembre 2023

P.04

Maroc :Micro-assurance. Zoom sur un levier essentiel de l'inclusion financière

P.06

Saudi Arabia: New insurance regulator says it will enhance competitiveness in the industry

P.08

Cat exposed property to see the biggest **rate gains in 2024: WTW**

P.10

AM Best maintains **stable outlook on global reinsurance** sector amid favourable market conditions

P.11

la pandémie du Covid-19 ainsi qu'à la souscription d'une nouvelle affaire au niveau des acceptations facultatives.

Par marché, la part du chiffre d'affaires étranger domine toujours les revenus de la société avec 53% gardant les mêmes proportions qu'en 2021.

P.03

SOMMAIRE

Tunis Re : Une croissance sûre et soutenue.	03
BUAT: 744 accidents de la route commis par des étrangers sur le territoire tunisien jusqu'à fin septembre 2023	04
L'action climatique va dynamiser l'économie tunisienne, affirme un rapport de la Banque mondiale	05
Sanlam: L'AMMC autorise l'OPA visant l'assureur marocain	06
Micro-assurance. Zoom sur un levier essentiel de l'inclusion financière	06
Le kényan East Africa Reinsurance Company s'installe en Tanzanie.	07
The Africa Climate Risk Insurance Facility for Adaptation (Acrifa) - De-Risking Investments in Climate Change Adaptation Through Insurance	07
National Economic Council considers insuring Nigerians against natural disasters: report	08

Saudi Arabia :New insurance regulator says it will enhance competitiveness in the industry	08
تعيين ياسر البحارنة عضواً في مجلس إدارة معهد التأمين القانوني لندن	09
UAE:COP28 summit opens with hopes for early deal on climate damage fund	09
Egypt:Regulator prioritises agricultural insurance	09
Cat exposed property to see the biggest rate gains in 2024: WTW	10
AM Best maintains stable outlook on global reinsurance sector amid favourable market conditions	11

Tunis Re : Une croissance sûre et soutenue

29/11/2023

Dans leur récente Note d'analyse consacrée à la compagnie Tunis Re, les analystes de l'intermédiaire en Bourse BNA Capitaux recommandent de renforcer la position sur le titre. Analyse.

Durant les dernières années, Tunis Re a affiché un taux de croissance annuel moyen de son chiffre d'affaires de 6,4% sur la période 2019-2022 surplombant la barre des 195 millions de dinars en 2022. La répartition du chiffre d'affaires de Tunis Re est toujours dominée par la branche Incendie avec une participation de 38% en recul de 1point par rapport à 2021, suivie de la branche ARD avec 18% et la branche Transport avec 15%.

La branche Risques Techniques suit en prépondérance avec 13% et la branche la ranche Aviation avec 10% de part du chiffre d'affaires en amélioration de 4 points par rapport à 2021. Enfin, la branche Vie, qui s'accapare 6% de part du portefeuille. La performance de la branche aviation est attribuable à la reprise de l'activité habituelle du trafic aérien après deux années de perturbation causée par la pandémie du Covid-19 ainsi qu'à la souscription d'une nouvelle affaire au niveau des acceptations facultatives. Par marché, la part du chiffre d'affaires étranger domine toujours les revenus de la société avec 53% gardant les mêmes proportions qu'en 2021. Le marché étranger a réalisé en 2022 une formidable performance de 19% en passant à 102,7MD contre 86,4MD en 2021.

Tunis Re poursuit son effort commercial pour renforcer sa position sur le marché:

- Des pays arabes 23% du portefeuille, en croissance de 16% par rapport à 2021
- Europe et Asie 11% du portefeuille en croissance de 55% par rapport à 2021
- Africain 12% du portefeuille en croissance

de 6% par rapport à 2021 au niveau des primes acceptées

- Pays du Maghreb 6% du portefeuille, en croissance de 11% par rapport à 2021

Suite aux changements effectués sur le programme de rétrocession essentiellement au niveau des branches Incendie et Engineering visant (à partir de 2021) une plus grande rétention des primes acceptées, le taux de rétention de Tunis Re s'est nettement apprécié passant à 70,3% à fin 2022, contre une moyenne de 61,5% sur la période 2019-2022.

En matière de sinistralité, la compagnie affiche un niveau remarquable en 2022 avec 53,7% contre une moyenne de 58,9% sur la période de référence : un niveau assez confortable malgré la hausse du volume des affaires dénotant une bonne maîtrise des risques.

Idem pour la productivité qui, elle aussi, s'est remarquablement améliorée sur la période 2019-2022 avec un ratio combiné en nette baisse de 99,6% en début de période à 91,7% au terme de l'exercice écoulé.

Comment se présente l'année 2023 ?

L'année 2023 se présente positive pour Tunis Re avec des indicateurs qui affichent une croissance à deux chiffres (+14%) des primes émises nettes, une croissance essentiellement soutenue par l'évolution à l'étranger (+16%) contre une évolution moins importante (+7%) sur le marché local. Le taux de réalisation au terme du 3ème trimestre de 2023 a frôlé les 80%, réconfortant les prévisions pour l'année.

Par ailleurs, la sinistralité s'est améliorée de 1pts à 57% contre 58% à la même date en 2022. Pour l'année 2023 dans son ensemble, nous prévoyons un chiffre d'affaires de 208MD, soit +7% par rapport à 2022. Pour les prochaines années, les axes de développement de la compagnie s'articulent autour de :

- L'élargissement de la présence de Tunis Re sur les marchés cibles ;
- Développement des compétences ;
- Maintien d'un niveau adéquat de capitalisation tout en renforçant la rentabilité ;
- Et la Digitalisation des process

Comportement boursier et Recommandation

Depuis 2022, le titre Tunis Re cumule une performance de 1,2%. Une évolution très timide et injustifiée, compte tenu des performances de la société et sa valorisation par rapport à ses pairs au niveau national et international.

En effet, le titre Tunis Re est coté à 6,480DT soit 6,5 son bénéfice net et 50% de ses fonds propres. Cette valorisation fortement décotée. Se basant sur le critère Book Value, la valorisation de Tunis Re se traite en dessous de ses paires nationales et internationales, telles que Munich Re ou Swiss Re. En effet, le titre se valorise à 0,5 sa valeur comptable contre une moyenne d'un échantillon de réassureurs nationaux et internationaux de 1,5.

De plus, le titre offre un rendement en dividende alléchant de 6,2% : une rémunération que nous jugeons très satisfaisante, compte tenu de la résilience de l'activité et la solidité financière de la société. La rentabilité des fonds propres et le respect des normes prudentielles confèrent à l'action Tunis Re un profil attrayant sur le marché.



BUAT: 744 accidents de la route commis par des étrangers sur le territoire tunisien jusqu'à fin septembre 2023

26/11/2023

Le nombre d'accidents de la route commis par des étrangers sur le territoire tunisien dont la responsabilité civile leur incombe, a augmenté de 37% soit 744 nouveaux dossiers, jusqu'à fin septembre 2023, contre 541 dossiers au cours de la même période de 2022.

Le directeur général du Bureau automobile Tunisien (BUAT), Ahmed Hadrouk, a indiqué dans une déclaration

à l'agence TAP que cette hausse remarquable est dû à l'évolution de 121 % de nombre des sinistres carte orange déclarés au Bureau et principalement les sinistres impliquants des automobilistes Algérien (132 dossiers au 09/2023 contre 28 dossiers au 09/2022).

Le système carte orange vise essentiellement à encourager et faciliter la circulation des véhicules et des personnes entre les pays arabes, signataires de la convention, et favoriser les échanges commerciaux entre ces pays. Hadrouk a expliqué l'augmentation du nombre d'accidents commis par les algériens, par la réouverture des frontières avec la Tunisie depuis juillet après une fermeture qui a duré près de deux ans en raison des répercussions de la Covid-19.

Il a également indiqué que le nombre d'accidents de la route commis par les citoyens libyens est stable. Il a ajouté que le BUAT a également ouvert 23 dossiers concernant des accidents de la route commis par des Tunisiens à l'étranger titulaires de cartes vertes, contre 17 dossiers l'année dernière, soit une augmentation de 35 %. S'agissant des règlements effectués par le BUAT au titre des indemnisations des victimes des accidents de la circulation, au 30 septembre 2023, la somme des montants réglés s'élève à environ 5,5 MD contre 4,4 MD pour la même période de l'année 2022, soit une augmentation de 25%.

Le BUAT est une association à caractère professionnel soumise aux dispositions du Livre 7 du code du travail chargée de l'application des conventions conclues avec les pays étrangers adhérents aux régimes des cartes internationales d'assurances Conformément aux dispositions de l'article 114 du code des assurances, il est constitué entre les entreprises d'assurances tunisiennes agréées en vertu de la réglementation en vigueur pour pratiquer l'assurance de la responsabilité civile résultant de la circulation des véhicules terrestres à moteur.

Le Statut du Bureau est approuvé par l'arrêté du ministre des finances en date du 17/01/2006.

L'action climatique va dynamiser l'économie tunisienne, affirme un rapport de la Banque mondiale

29/11/2023

La pénurie d'eau, l'érosion côtière et la multiplication des inondations figurent parmi les défis climatiques les plus pressants en Tunisie, selon un nouveau rapport du Groupe de la Banque mondiale, qui propose une série de mesures urgentes d'adaptation et de décarbonisation qui contribueraient à stimuler la reprise économique et à créer des emplois dans le pays.

Le Rapport national sur le climat et le développement en Tunisie publié par le Groupe de la Banque mondiale en prélude à la COP28 décrit des mesures publiques et des possibilités d'investissements susceptibles de réduire les effets du changement climatique sur les populations et les entreprises et d'améliorer la compétitivité de l'économie tunisienne.

D'après le rapport, des mesures combinées d'adaptation et d'atténuation pour faire face au changement climatique et décarboner le secteur de l'électricité pourraient faire grimper la croissance du PIB à 8,8% d'ici 2030, réduire la pauvreté et diminuer les émissions liées à l'énergie. En revanche, l'inaction pourrait provoquer des pertes de PIB allant jusqu'à 3,4% d'ici 2030, entraînant des pertes annuelles qui devraient se chiffrer à environ 5,6 milliards de dinars (1,8 milliard de dollars). «Le CCDR de la Tunisie, aligné sur la Stratégie nationale de transition écologique et le Plan de développement 2023-2025, met en évidence le soutien constant de la Banque mondiale, partenaire indéfectible de la Tunisie sur la voie d'un avenir plus durable», a déclaré Jesko Hentschel, directeur des opérations de la Banque mondiale pour le Maghreb. «L'adaptation au changement climatique et la promotion d'une économie verte représentent une opportunité unique pour la croissance, la résilience et le développement durable du pays», a-t-il ajouté.

La Tunisie est confrontée à un grand défi de pénurie d'eau, qui compromet la production agricole, car la faiblesse et la

variabilité des précipitations mettent à nu les carences d'un secteur qui a besoin de réformes pour s'adapter au changement climatique. En outre, les pertes en eau enregistrées par la Société nationale d'exploitation et de distribution des eaux sont passées de 25% en 2010 à 34% en 2021. Le rapport souligne en outre que l'élévation du niveau de la mer pourrait toucher près d'un quart de la zone côtière tunisienne d'ici 2050, entraînant potentiellement une perte totale de terres d'une valeur de 1,6 milliard de dollars. La probabilité d'inondations catastrophiques devrait presque décupler, et les coûts de remise en état des actifs routiers à eux seuls après ces inondations pourraient atteindre 277 millions de dollars d'ici 2050. Non seulement ces risques mettent en péril les moyens de subsistance des personnes vivant sur la côte et dans les zones inondables, mais ils compromettent aussi sur le plan international la réputation du pays qui est une destination touristique prisée.

Le rapport préconise la mise en place de mesures stratégiques visant à remédier à la pénurie d'eau. Ces mesures incluent notamment la rationalisation de la demande en eau, le renforcement des réseaux hydrauliques pour réduire les pertes et le gaspillage, ainsi que la protection des écosystèmes, en particulier les bassins versants, les oasis, les forêts et les zones humides, afin d'accroître la disponibilité de l'eau et la résilience aux chocs climatiques. La décarbonisation du secteur de l'énergie, par l'amélioration de l'efficacité énergétique et la transition vers des combustibles verts dans les secteurs d'utilisation finale et de production d'électricité, offre également des possibilités importantes. L'énergie représentait 53% du déficit commercial du pays et 58% de ses émissions de gaz à effet de serre en 2022, ce qui démontre les liens complexes entre l'énergie et le cadre macro-budgétaire. Selon le rapport, la décarbonisation du secteur de l'énergie générerait des gains économiques considérables en aidant la Tunisie à remédier à son déséquilibre extérieur et en diminuant les coûts de l'énergie, améliorant ainsi l'accessibilité financière pour les ménages et la compétitivité des entreprises, tout en réduisant les émissions.



Maroc :Sanlam: L'AMMC autorise l'OPA visant l'assureur marocain

28/11/2023

Le 4 septembre 2023, le Groupe Sanlam et le Groupe Allianz ont réalisé une opération de rapprochement à travers l'apport de leurs titres de participation détenus dans certaines de leurs filiales africaines (à l'exception de l'Afrique du Sud), au bénéfice de la Joint-Venture Sanlam Allianz Africa Proprietary Limited.

Suite à cette opération, la joint-venture précitée, contrôlée conjointement par Sanlam Emerging Markets Proprietary Limited et Allianz Europe, a acquis indirectement 61,73% du capital et des droits de vote de Sanlam Maroc, franchissant ainsi le seuil de 40% du capital rendant obligatoire le dépôt d'une offre publique d'achat sur cette dernière. Ainsi, et conformément aux dispositions de l'article 18 de la Loi 26-03, les sociétés Sanlam Emerging Markets Proprietary Limited, Allianz Europe, Sanlam Allianz Africa et Sanlam Pan Africa Maroc, agissant de concert, ont initié une offre publique d'achat sur les actions Sanlam Maroc. L'Offre publique d'achat porte sur la totalité des actions non détenues par les initiateurs, soit un total de 1 575 607 actions représentant 38,27 % du capital et des droits de vote de Sanlam Maroc.



Micro-assurance. Zoom sur un levier essentiel de l'inclusion financière

29/11/2023

C'est un produit développé spécifiquement pour répondre aux besoins de couvertures des populations à faible revenu. La micro-assurance vise à garantir des risques tels que les accidents corporels, la maladie, le décès, etc. La micro-assurance constitue à ce titre un levier essentiel dans le cadre de la Stratégie nationale d'inclusion financière.

C'est un secret de polichinelle. L'assurance fait partie des produits financiers dont l'accès reste assez limité pour les populations à faible revenu. C'est à ce titre qu'elle constitue un levier essentiel dans le cadre de la Stratégie nationale d'inclusion financière et plus particulièrement ce qu'on appelle l'assurance inclusive, à travers le développement de produits dits de «micro-assurance».

L'assurance inclusive : garantir une couverture des populations à faible revenu

L'Association internationale des contrôleurs d'assurance (AICA) définit la micro-assurance comme une «assurance accessible aux populations à faible revenu, fournie par une variété d'entités différentes, mais opérée conformément aux pratiques d'assurance généralement admises». Il s'agit ainsi d'une couverture développée spécifiquement pour répondre aux besoins assurantiels des populations à faible revenu et vise à garantir, à l'instar de l'assurance conventionnelle, des risques tels que les accidents, maladies, décès... en contrepartie de primes d'assurance relativement faibles.

Les produits de micro-assurance se caractérisent par une information préalable claire et concise, des primes d'assurances abordables et des délais d'indemnisation réduits, en plus de procédures de souscription simplifiées, de modalités de gestion de sinistres moins complexes et de limitations en termes d'exclusions. Le contrat de micro-assurance doit, dans ce sens, être rédigé dans un langage simple, compréhensible et adéquat aux populations ciblées.

Un nouveau cadre juridique pour la micro-assurance

Dans le cadre de la mise en place de la feuille de route «assurance inclusive» prévue par la SNIF, un amendement de la circulaire générale prise pour l'application de certaines dispositions de la loi n°17-99 portant code des assurances a été publié le jeudi 21 juillet 2022.

Cet amendement élargit le périmètre de distribution des opérations de micro-assurance aux établissements de paiement, en leur permettant de présenter certaines opérations remplissant les conditions fixées par ladite circulaire.

Les établissements de paiement sont ainsi tenus, afin de présenter les opérations d'assurance inclusive à travers leur réseau propre ou leurs agents principaux, de présenter une demande d'autorisation auprès de l'ACAPS.

Afrique

Finance

Le kényan East Africa Reinsurance Company s'installe en Tanzanie

29/11/2023

n obtenant sa licence en vue d'exercer en Tanzanie, la compagnie kényane de réassurance East Africa poursuit son développement en Afrique de l'Est. Elle opérera sur le marché tanzanien de la réassurance qui ne compte que 2 compagnies, à fin 2021.

La compagnie de réassurance kényane East Africa Reinsurance Company Limited (EARe), a obtenu, début novembre, un agrément en vue d'exercer l'activité de réassurance sur le marché tanzanien. Octroyé par l'Autorité tanzanienne de réglementation des assurances, cet agrément traduit la volonté d'EARe d'étendre sa portée et de renforcer sa présence en Afrique de l'Est.



The Africa Climate Risk Insurance Facility for Adaptation (Acrida) - De-Risking Investments in Climate Change Adaptation Through Insurance

27/11/2023

WHAT: COP 28 side event: The Africa Climate Risk Insurance Facility for Adaptation (ACRIFA)-De-risking investments in climate change adaptation through insurance

WHO: The African Development Bank

WHEN: Saturday, 2nd December 2023 | 09:00 -10:30 am Dubai Time (GMT+4)

WHERE: Expo City Dubai, Africa Pavilion (Blue Zone, Building 70).

The African Development Bank will host a side event to showcase the Africa Climate Risk Insurance Facility for Adaptation (ACRIFA) at the 2023 United Nations Climate Change

Conference (COP28) on the 2nd of December 2023.

The Africa Climate Risk Insurance Facility for Adaptation is an innovative and ambitious financing facility that aims to develop and leverage the unique capabilities of the insurance sector to de-risk private sector investment across the climate-sensitive agri-food value chains, and effectively manage the climate and disaster risks faced by African countries, businesses, and communities.

The facility aims to raise an initial \$1 billion to mobilise concessionary high-risk capital and grants to catalyze the development and uptake of targeted climate insurance solutions.

Building on from the successful unveiling of the ACRIFA at the Africa Climate Summit in September 2023 in Nairobi, this event will:

Convene critical stakeholders for a focused dialogue seeking to accelerate resource mobilization for ACRIFA and update partners on progress made since its unveiling at the Africa Climate Summit.

Highlight the collaborative efforts of ACRIFA's key strategic partners, who recognise and increasingly support climate insurance as a fundamental tool for adaptation finance, and who are partnering around ACRIFA to expedite the expansion of bespoke climate insurance solutions.

Showcase a sample of ACRIFA-aligned pipeline investments presented by anchor partners to bolster targeted resource mobilization efforts towards the implementation of the Facility.

The event will include keynote speeches from prominent climate financiers, a strategic climate adaptation leadership dialogue and an interactive high-level panel discussion featuring the insurance industry and value chain investors.

National Economic Council considers insuring Nigerians against natural disasters: report

28/11/2023

According to reports by The Nation publication, the National Economic Council (NEC) is considering insuring Nigerians from unanticipated natural disasters like earthquakes and floods.

The NEC is currently being chaired by Vice-President Kashim Shettima, who rectified the decision to insure Nigerians against natural disasters during its council meeting on November 23rd, reports The Nation. Atiku Bagudu, the Minister of Budget and Economic Planning, disclosed that African Reinsurance will be given the additional responsibility of providing insurance against natural disasters for Nigerians. The Nation has reported that the decision to consider African Reinsurance was informed by the company's "support to Morocco" during the earthquake that struck the North African nation in September.

Bagudu commented, "Among other items, the National Economic Council under the chairmanship of His Excellency Vice President, Kashim Shetima considered, was a presentation by the Chief Executive Officer of African Reinsurance which is the leading insurance company in Africa. They made a two-fold presentation; one on natural catastrophe insurance that can be utilised to protect the nation against natural catastrophes like flooding and other disasters.

This is particularly so, as observed by the vice president, that Morocco recently had a devastating earthquake and Africa Reinsurance, leading other insurance outfits, provided over \$270 million support for those who were affected because they were insured and His Excellency felt this is an opportunity for Nigeria to also introduce natural catastrophe insurance with the likelihood the Nigerian government will provide the support in that regard."

According to reports, the minister added that the proposed policy would also benefit small-scale holders, pastoralists, and Nigerian farmers.

Saudi Arabia: New insurance regulator says it will enhance competitiveness in the industry

26/11/2023

The Insurance Authority (IA) will work to enhance competitiveness, which will be reflected in the quality of services and provide an attractive environment for investment, the new regulator's chairman, Mr Abdulaziz Al-Bouq, has said.

He outlined the Authority's key objectives which include regulating and supervising the Kingdom's insurance sector, safeguarding the rights of policyholders and beneficiaries, establishing robust principles for insurance contractual relationships, promoting innovation in insurance, and fostering greater insurance awareness.

Existing regulations, rules, and instructions related to the insurance sector will remain in force until the Authority releases new directives.

Appointment of IA CEO

The Insurance Authority also announced the appointment of Mr Najji Al-Faisal Al-Tamimi as its CEO. Mr Tamimi has extensive experience of more than 27 years in the insurance sector, where he worked as CEO of several companies in the insurance field.

The IA began its operations last week. The Saudi government announced the establishment of the Insurance Authority in August 2023. It is a public agency with financial and administrative autonomy, reporting to the Prime Minister.

تعيين ياسر البحارنة عضواً في مجلس إدارة معهد التأمين القانوني لندن

29/11/2023

أعلن معهد التأمين القانوني في لندن عن تعيين ياسر البحارنة، الرئيس التنفيذي وعضو مجلس الإدارة في شركة ترست ري البحرين، عضواً مستقلاً في مجلس إدارته لمدة ثلاث سنوات اعتباراً من الأول من يناير 2024 ونال البحارنة رتبة زميل ومؤمن محترف من معهد التأمين القانوني سنة 1993، وتمتد مسيرته المهنية الناجحة طيلة 36 عاماً وتشمل عضوية في مجالس إدارة العديد من المنظمات ومنها: الاتحاد الأفرو-آسيوي لشركات التأمين وإعادة التأمين، منظمة شركات التأمين وإعادة التأمين في الدول النامية)، جمعية التأمين الدولية، معهد البحرين للدراسات المصرفية والمالية، هذا إلى جانب كونه متحدثاً دائماً في الكثير من منتديات إعادة التأمين الإقليمية والدولية.



COP28 summit opens with hopes for early deal on climate damage fund

30/11/2023

DUBAI, Nov 30 (Reuters) - As global leaders gather in Dubai for the world's U.N. climate conference, delegates hope to clinch an early victory on a disaster fund on Thursday before the summit turns its focus to fossil fuels and other divisive topics.

Governments are preparing for marathon negotiations on whether to agree, for the first time, to phase out the world's use of CO2-emitting coal, oil and gas, the main source of warming emissions. Mohandes Insurance, told Al Mal News that the Houthis waging war against Israel and their threat to strike Israeli-related ships in the Red Sea region affects cargo insurance for goods passing through Yemeni ports

With finance also high on the meeting agenda, the United Arab Emirates' COP28 presidency published a proposal on the eve of the summit for countries to formally adopt the outlines of a new U.N. fund to cover losses and damages in poor countries being hit by climate disasters like extreme flooding or persistent drought.

An early breakthrough on the damage fund - which poorer nations have demanded for

years - could help grease the wheels for other compromises to be made during the two-week summit.

Some diplomats said they hoped the draft deal would be approved quickly, with one delegate describing the possibility of objections at this point as «opening Pandora's box». The deal was crafted over many months of tough negotiations involving wealthy and developing countries.

Establishing the fund allows rich countries to begin pledging money for it, and nations including Germany, Denmark and the Netherlands are expected to announce contributions over the next few days, European diplomats told Reuters.



Egypt: Regulator prioritises agricultural insurance

30/11/2023

The Financial Regulatory Authority (FRA) places agricultural insurance at the forefront of its agenda to develop the sector, according to Dr Moustafa Khalil, general manager of the central department for the supervision and control of insurance companies at the Authority.

He explained that about 25% of Egypt's population works in the agricultural sector which contributes about 15% of the gross domestic product, which places the protection of farms a priority for the state, including providing the necessary insurance coverage. He was speaking on the sidelines of a training seminar on agricultural insurance and reinsurance on 26 November. The seminar was held in cooperation with the academy of the Moroccan Central Reinsurance Company, SCR Academy. Dr Khalil pointed out that the Authority had taken many measures to distribute agricultural insurance products through modern means and technological solutions, reported Amwal Alghad.

Separately, Mr Alaa El-Zoheiry, chairman of the Insurance Federation of Egypt, revealed that the Federation's General Committee for Agricultural Insurance is currently studying three new agricultural insurance products. These products are set to be launched soon.



Cat exposed property to see the biggest rate gains in 2024: WTW

27/11/2023

Catastrophe exposed commercial property insurance renewals are expected to see some of the biggest rate gains in 2024, as pressure continues and a challenged reinsurance market drives buyers towards alternative solutions, to offset rising rates.

An outlook to 2024 for the commercial insurance market from broker WTW paints a fairly bleak picture for those with property in regions where natural catastrophes and severe weather are prevalent.

For 2024, WTW forecasts that catastrophe exposed property insurance rates will rise between +10% and +25%.

Only political risk, terrorism and violence related insurance premiums are expected to rise faster next year.

The property market remains “relatively hard” WTW says, but all over commercial insurance the inflation we’ve seen is continuing to make itself felt in terms of rising prices.

“Certain clients and industry sectors still face spiraling premiums at renewal,” WTW explained.

Going on to highlight the use of alternative solutions and alternative capital in helping clients navigate the challenging environment, saying that these “creative, alternative solutions include risk transfer via parametric options, integrated solutions, and alternative capital/MGA/MGU solutions.”

Price increases have begun to stabilise, WTW explained. The broker said that, after last year’s hurricane Ian, “reinsurers have found themselves on shaky ground,” which led to the imposition of “all-encompassing cuts to capacity, resulting in substantial price increases and larger retentions for retail insurers.”

Retail insurers then had to prune their capacity and portfolios, leading to challenging conditions for insurance buyers.

“These conditions have persisted throughout 2023, culminating in over \$100 billion of insured property losses, despite a relatively calm Atlantic hurricane season,” WTW explained. But added that, “A bright spot lies in the restructuring of reinsurance treaty retentions, positioning the capital base for meaningful returns. For consumers, this could attract additional capital to the property insurance marketplace, potentially reducing property insurance prices and mitigating market challenges in 2024.”

Non-catastrophe exposed property is expected to see renewal rates of flat to +10% in 2024, meaning the majority of commercial insurance buyers can expect to pay more for their cover next year.

Jon Drummond, Head of Broking, North America, WTW, said, “As the reinsurance market continues to exert its influence over retail insurers and capital distribution, our clients may face more uncertainty in 2024 across both property and casualty product lines.

“The concept of a bifurcated market has become seemingly omnipresent, but this dynamic may grow to be even more prevalent across multiple lines of business and industries in the foreseeable future.”

Of course, this all reads across to reinsurance markets as well, both in terms of opportunity for capital to cascade in to support the commercial insurance market, as well as in maintaining the upwards pressure, or at least support, for hard market pricing when it comes to property catastrophe risks.

AM Best maintains stable outlook on global reinsurance sector amid favourable market conditions

29/11/2023

Substantial rate improvement, increased demand for protection, and rising investment income has led AM Best to maintain its stable outlook for the global reinsurance sector.

As the January 1st, 2024, reinsurance renewals fast approaches, the ratings agency believes that reinsurers won't be relaxing their current stance for some time, and therefore expects the market to remain favourable for reinsurers, supported by higher average attachment points and widening profit margins.

AM Best notes substantial rate improvement, notably in property lines, as well as increased demand for reinsurance coverage on the back of elevated catastrophe losses and general economic uncertainty, but also strong demand for life and annuity reinsurance from US-based insurers.

On top of this, the ratings agency expects reinsurers to benefit from rising investment income, noting that new money yields on fixed-income investments have more than doubled.

"Consistent with recent history, insurers have been plagued by elevated weather-related losses, including secondary perils," said Carlos Wong-Fupuy, senior director, AM Best.

"Rising sea surface temperatures and elevated coastal property values continue to adversely impact modeled loss projections. These factors have prompted some reinsurers to retract significant amounts of capital from the property reinsurance market. Those remaining

reinsurers have benefitted from the reduced supply via drastically higher attachment points and higher risk-adjusted rates on line," he added.

While the current landscape is clearly beneficial for reinsurers, AM Best does highlight a number of factors that could counter the positives.

This includes persistent and growing uncertainty about underlying risks, cautious new capital in spite of better market conditions, ongoing concerns around economic and social inflation, and higher post-COVID mortality in certain markets.

All of this comes from AM Best's latest report on the global reinsurance market segment, which explores the impact of higher interest rates, the hard market environment, insurability, rates, and capital.

Commenting specifically on the higher interest rate environment, Dan Hofmeister, senior financial analyst, AM Best, said: "The mark-to-market losses many insurers experienced was not substantial enough to result in a strategic shift in business to reduce capital burdens.

"Property/casualty reinsurers retained adequate liquidity and were able to recoup much of their losses as their fixed-income investments matured."